

MAGAZINE COMMUNAL

huy mag

BEN-AHIN
& TIHANGE

Meilleurs vœux

Ville à
projets
pour un Huy
en progrès

...

Budget 2026 ■ P.06

DÉVELOPPÉ
EN DÉTAILS DANS
CE NUMÉRO...

N° 99 ■ DÉC | JAN 2026

Joyeux Noël



& BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



TREVI
RASQUAIN



Collège communal 04 NOV 2025
Site de la future Cité administrative

Huy en mouvement : cap sur 2026 !

A l'aube de tourner la page de 2025, je tiens à vous adresser nos vœux les plus sincères pour 2026. Que cette nouvelle année vous apporte santé, sérénité et réussite dans tous vos projets, qu'ils soient personnels, familiaux ou professionnels !

Pour notre ville aussi, 2026 s'ouvrira sous le signe du mouvement, de la transition et de l'ambition. Vous le découvrirez dans ce numéro, divers chantiers verront le jour et d'autres se poursuivront afin de renforcer la qualité de vie à Huy, d'améliorer notre mobilité, de soutenir nos quartiers et de moderniser nos infrastructures.

Ces projets, souvent attendus, parfois complexes, visent à préparer la ville de demain en veillant au bien-être de chacun.

Les nouveaux commerces qui s'installent et le nombre toujours plus grand de visiteurs dans notre cité mosane illustrent une vitalité qui témoigne de l'attractivité de notre centre-ville.

Ce dernier Huy Mag de l'année aborde aussi l'offre hivernale touristique, les nouveautés en matière de collecte des déchets et d'environnement, ainsi qu'une évocation de nos services publics tels que le CHRH et le CPAS.

Avant de franchir le cap de l'an neuf, profitons encore quelques jours des activités et autres moments de convivialité que nous offrent notamment les « Plaisirs de Noël ».

Belle fin d'année 2025 et que 2026 soit, pour vous et vos proches, une année lumineuse, solidaire et porteuse d'espoir !

Pour le Collège communal,
Christophe COLLIGNON, votre député-bourgmestre.

HM N° 99 ■ DÉC | JAN 26

Sommaire

- 04 ■ Projets de ville
- 06 ■ Dossier spécial : Budget
- 08 ■ Urbanisme
- 10 ■ Environnement
- 15 ■ Divers
- 16 ■ Santé & CHRH
- 17 ■ CPAS
- 18 ■ Commerces
- 20 ■ Agenda

Newsletter,
inscrivez-vous !

Avec elle, un condensé
des dernières actus et
événements majeurs à
ne pas manquer !



Projets de ville



PROJET



EN COURS



CONCRÉTISÉ

Réfection de voiries, embellissement du cadre de vie, sauvegarde du patrimoine, amélioration des services à la population, Huy est en perpétuel mouvement. Ces dernières années des projets majeurs ont vu le jour comme le téléphérique, l'esplanade Batta ou le centre Aquahuy...

2026 verra à nouveau des projets se concrétiser ou connaître de belles avancées...

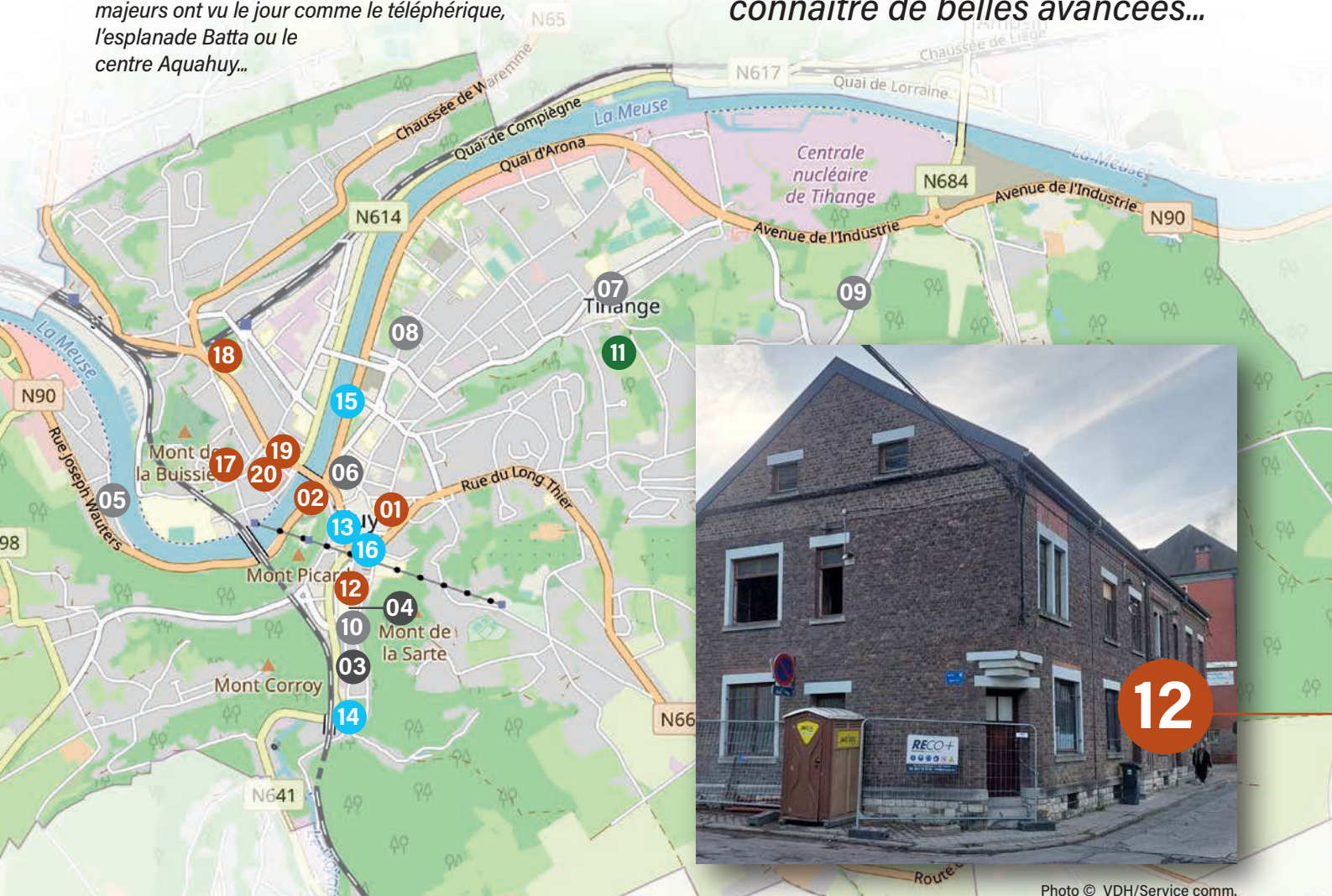


Photo © VDH/Service comm.

Valorisation du Patrimoine

01 Maison Près la Tour

Dans le Vieux Huy, la plus ancienne maison de la ville (13^e s.) est au cœur d'un projet de restauration visant à en faire un pôle culturel porté par l'architecte Pascal Dumont. Le plus gros des travaux est terminé ; les finitions et les aménagements intérieurs seront réalisés en 2026.

02 Collégiale

Des travaux de sauvegarde et des interventions urgentes ont déjà eu lieu. Le bureau d'études La Croisée Architecture doit prochainement finaliser le détail des opérations de restauration et leur coût. Un rapport nécessaire pour obtenir des subsides indispensables de la part de la Région wallonne, la Collégiale étant classée comme patrimoine exceptionnel de Wallonie.



Quartier Huy sud : extension de ville & CHRH

03 Site Thiry : sa dépollution est terminée et le terrain est actuellement mis en vente.

Des promoteurs, accompagnés de leur auteur de projet, pourront prochainement soumettre une proposition conforme aux exigences des autorités (SAR), au bénéfice de l'ensemble du quartier concerné.

04 CHRH : l'hôpital va finaliser les dossiers d'activation de certains programmes de son plan de construction 2, dont la mise en œuvre débutera en 2027. Tels que : rénovation énergétique de façades ; cardiologie technique ; agrandissement des urgences et urgences pédiatriques...



Entretien de voiries pour 2026

05 Rue N. Jadot : la réfection avance ! Si les conditions météo le permettent, la pose du tarmac et les marquages au sol devraient finaliser ce chantier début '26. **06 Rue l'Apleit** : la partie concernant les impétrants (égout, eau, électricité, gaz, télécommunication) se termine. La réfection du revêtement débutera début '26. **07 > 09 Rue du Centre / Av. L. Chainaye / Rue Arbre Sainte-Barbe** : les marchés de réfection sont en cours d'attribution. Travaux prévus pour '26. **10 Rues Trois Ponts / Portelette** : la réfection de ces deux voiries bordant le CHRH a débuté par la phase impétrants et elle se poursuivra en '26.



Espace vert & partagé au cœur de Tihange

11 Parc Poswick : les aménagements visant la création d'un espace vert partagé débuteront au printemps prochain. Coconstruit grâce à la participation citoyenne ce projet entraîne avec lui une réfection globale (circulation, sécurisation, végétalisation...) de la rue du Centre, point de liaison entre les écoles et le futur parc.



Du logement pour lutter contre la précarité

12 Logements Porte des Maillets : les travaux ont débuté et se poursuivront en '26. L'objectif est de créer, à l'occasion du projet Territoire Zéro Sans Abrisme, des logements provisoires pour le public sous assuétudes et pour le public féminin en difficulté.



Art en Ville Fresques & œuvres

13 Fresque av. des Ardennes : cinq artistes hutois ont remis un projet visant à remplacer l'œuvre de Luc Genot qui surplombait le Hoyoux. Le choix du jury a été posé après le bouclage de ce Huy mag. Découvrez via ce QR Code qui de Serge Nokin, Boris Mestchersky, Éric Lefebvre, Scraboutcha, Jeroen Carlier a été retenu. **14 Fresque place des Italiens** : un appel à projets a été lancé sur la thématique de l'immigration italienne. Quatre panneaux couvrant une superficie de 74m² viendront embellir au printemps le mur extérieur du bâtiment industriel bordant la place en remplacement de la fresque de Roberto Alonzi. **15 16 L'Orque et La Maternité restaurées** : l'Orque, œuvre d'Emmanuel Steinhauser située quai d'Arona, et La Maternité, œuvre d'Anne-Cécile Plancq située à hauteur du rond-point Saint-Remy, bénéficieront d'une restauration en 2026.

Photo © VDH/Service comm.

Des projets concrets **rive gauche**



Deux projets structurants pour le quartier



17 Cité administrative

Le gros œuvre est presque finalisé. 2026 verra l'exécution de travaux de parachèvement et de parement de briques. En parallèle, les aménagements extérieurs se poursuivront.



18 École d'Outre-Meuse

Le déménagement vers les nouvelles classes devrait se faire durant les vacances de carnaval. Suivront la déconstruction de l'ancienne école, l'érection du hall omnisports et de l'espace cuisine, les aménagements du dépose-minute et du terrain extérieur.



Réhabilitation & développement immobilier



19 Rue Neuve

L'intercommunale Agilis-Gestion Immobilière Publique est maintenant propriétaire des différents biens concernés par l'effondrement. Elle prépare le dossier de reconstruction qui permettra de créer des logements de qualité et de redynamiser la rue.



20 Halle de Huy

L'asbl Devenirs, porteuse du projet, a obtenu le permis unique permettant d'entreprendre les travaux de transformation de l'ancien Mestdagh en un pôle de formation agroalimentaire. La recherche de partenaires pour cofinancer le projet est en cours.



Budget 2026

Un budget réaliste dans un contexte économique délicat

Dossier spécial

Le budget communal est un acte de prévision et d'autorisation qui traduit en chiffres la vie courante de la commune (service ordinaire) et la volonté politique de la majorité en place en matière d'investissements (service extraordinaire).

Cité administrative 500.000 € au **Be** 2026

Les finances de l'ensemble des pouvoirs locaux sont, ce n'est plus un secret pour personne, fortement sous pression, principalement en raison de mesures adoptées par les niveaux de pouvoir fédéral et régional. Les efforts consentis par la Ville pour anticiper la sortie du nucléaire sont ainsi absorbés par ces charges supplémentaires, à hauteur de 3,4 millions €. Par ailleurs, la sortie du nucléaire et notamment la fermeture de Tihange 1 et 2 entraîne une perte de recettes estimée à 12 millions € : 11,5 millions € liés au précompte immobilier et 500 000 € à la taxe sur la force motrice. C'est dans ce contexte économique délicat, mais avec la volonté affirmée de préserver l'emploi, de limiter les hausses de taxes, de poursuivre le développement de la Ville, et de garantir à la population les services qu'elle est en droit d'attendre de son administration, que le budget 2026 a été élaboré.

Be Budget extraordinaire 6,5 millions €

Ce budget comprend toutes les dépenses et recettes liées à l'investissement, c'est à dire celles qui modifient le patrimoine communal. Voir détails p. 07.

Bo Budget ordinaire 63,7 millions € avec un boni de 1.164.000 €

Le budget ordinaire est l'ensemble des recettes et dépenses récurrentes d'une commune qui touchent son fonctionnement quotidien. En 2026, des dépenses sont prévues à hauteur de 63.788.042 €. Parmi les postes importants notons :

**Personnel > 24,5 millions €*
Fonctionnement > 6,3 millions €
Transferts > 19,6 millions €****

** Transferts > Principales dépenses :

- Zone de Police > 6,5 millions €
- CPAS > 7,1 millions €
- Régie sportive > 1,5 millions €
- Intradel > 1,3 millions €
- Zone de secours Hemeco > 857.000 €
- Crèche Petit à Petit > 580.000 €
- Centre culturel > 210.000 €
- Régie foncière > 307.000 €
- Office du Tourisme > 125.000 €



La Ville emploie
539 agents
soit 340,38
équivalents
temps plein.



Budget extraordinaire Projets majeurs

• **Voiries 1.470.000 €** : renouvellement de l'éclairage public (LED), réfection de trottoirs, **achat de matériel** de sécurisation et de matériel pour nos équipes techniques, **réparation** des bornes amovibles alentour de la Grand-Place, **réfection** de voiries constituent les principales dépenses de ce poste.



Be

Voiries
1.470.000 €

• **Écoles 637.500 €** : la finalisation du chantier de l'école d'Outre-Meuse impacte majoritairement (500.000 €) ce poste. Mais les autres écoles communales ne sont pas oubliées avec, ça et là, des travaux de mise en conformité électrique, des remplacements de châssis, des achats de matériel (mobilier, modules de jeux...).



Bo

Zone de police
6,5 millions €

• **Développement urbain 1.900.000 €** : la Ville est en perpétuelle évolution, notamment rive gauche où des montants sont réservés à des projets inscrits dans le plan de **renovation urbaine de Statte** ou encore à des aménagements divers, dont des **parkings**, en périphérie de la cité administrative.



Be

Hockey - Solières
500.000 €

• **Culture-Sport-Tourisme 1.334.000 €** : le montant le plus important (500.000 €) est dédié à la rénovation du **terrain synthétique de Solières qui sera occupé à l'avenir par le Royal Hockey Club**. Des aménagements sont aussi prévus au terrain de football de l'av. de la Croix-Rouge où la D2 de la Royale Union Hutoise va revenir jouer. Au niveau du tourisme, 350.000 € sont réservés à l'aménagement d'une aire de stationnement pour motor-homes au port de Statte. Pose d'une nouvelle signalisation touristique piétonne, réfections de toitures au Centre culturel et au Hall omnisports A. Malherbe, création d'une œuvre d'art pour le rond-point du pont Baudouin et balisage d'un parcours VTT sont aussi prévus.

• **Patrimoine communal et divers 998.000 €** : projet majeur de cette législature la construction de la **cité administrative absorbe à elle seule 500.000 €** de cette enveloppe. Sont aussi prévus : des réparations et aménagements divers au fort, la verdurisation du cimetière de Statte, l'achat d'un nouveau site de bulles à verres enterrées, l'achat de mobilier urbain...



Bo

CPAS
7,1 millions €



— Permis d'urbanisme, mieux comprendre le processus décisionnel —

Nous, citoyens, sommes tous susceptibles d'être confrontés à une enquête publique ou une annonce de projet dont nous découvririons l'existence au détour d'une affiche apposée sur le lieu où un projet pourrait voir le jour et via un courrier déposé dans notre boîte aux lettres. ? Quelle est la marge d'action d'un citoyen face à un projet susceptible de s'implanter près de chez lui ? ? Qui, en définitive, décidera d'accorder ou non l'autorisation de construire ? **Autant de questions légitimes auxquelles nous tentons d'apporter des réponses dans ce dossier.**

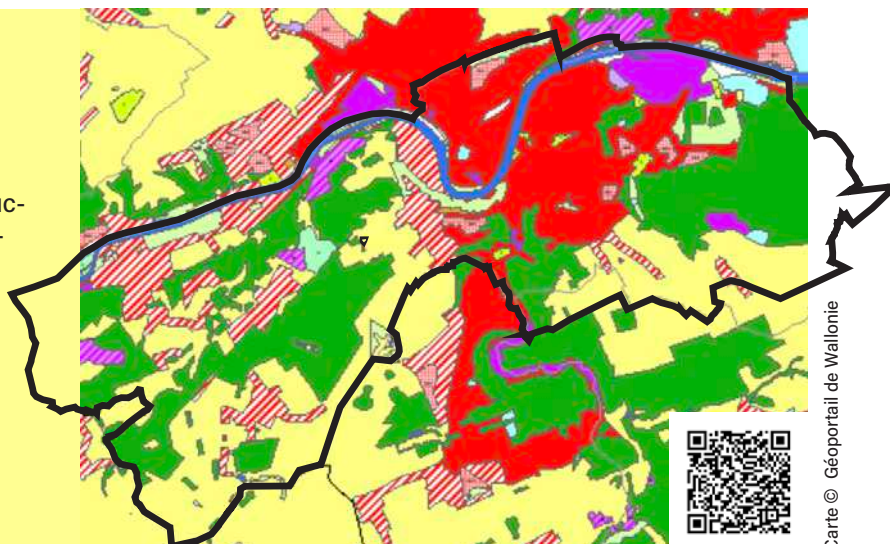
Tout d'abord, un permis d'urbanisme c'est quoi ?

Un permis d'urbanisme est un **document administratif qui autorise la réalisation de travaux**. En Wallonie, le Code du Développement territorial (CoDT) constitue le document de référence qui contient les principes et règles applicables en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. **Le CoDT donne des procédures pour délivrer des permis d'urbanisme.**

Plan de secteur : 2 grandes zones d'affectation du sol

Le Plan de secteur recense les terrains constructibles. Il est le document de planification et d'affectation du sol qui couvre l'ensemble de la Wallonie. Il a valeur réglementaire. Il est la première information sur laquelle se fonde l'autorité compétente pour délivrer un permis. Les affectations du plan de secteur se subdivisent en deux grandes catégories :

- Les zones destinées à l'urbanisation
- Les zones non destinées à l'urbanisation



Carte © Géoportail de Wallonie

Qui décidera d'accorder ou non le permis ?

L'autorité qui est chargée de l'analyse de votre demande de permis est différente en fonction du demandeur de permis, de la nature des travaux ou de leur localisation.

- **Le Collège communal** (pouvoir communal) pour les permis introduits par les personnes privées, dans la majorité des cas.
- **La Wallonie via le Fonctionnaire délégué** (pouvoir régional) : pour la plupart des permis introduits par une personne publique ou pour certains types de travaux dits d'utilité publique, dans certains périmètres ou lorsqu'ils s'étendent sur plusieurs communes.

Projet immobilier Enquête publique ou annonce à projet ?

Lorsqu'une parcelle et/ou un bâtiment sont mis en vente dans une zone destinée à l'urbanisation, il faut savoir :

- > que chacun peut manifester le souhait de se porter acquéreur du bien en vue d'y développer un projet immobilier
- > **que, dans certains cas, ce projet pourra être soumis :**
 - soit à **enquête publique** s'il est d'une certaine ampleur ;
 - soit à **annonce de projet** si celui-ci modifie peu le cadre de vie.

Au stade de l'enquête publique, l'autorité a un devoir de réserve, elle ne peut présager de son résultat et aucune décision n'a été prise.



Comment est annoncée l'enquête publique ?

- **Via le placement d'une affiche jaune** sur le terrain concerné par les travaux
- **Via l'envoi de courrier aux riverains** dans un rayon de 50 m (ou 200m) du site faisant l'objet de la demande. La commune procède à un affichage communal aux endroits habituels d'affichage (valves à Hôtel de Ville et rue Vankeerberghen, 14).



Comment est communiquée l'annonce de projet ?

- **Via une affiche verte** apposée sur le terrain concerné. Dans cette procédure, il n'y a pas d'envoi de courrier aux riverains. La commune procède à un affichage communal aux endroits habituels d'affichage (valves à Hôtel de Ville et rue Vankeerberghen, 14).

FAQ - Réponses aux questions fréquentes

Comment en savoir plus sur le projet ?

Durant l'enquête publique ou l'annonce de projet, vous avez la possibilité de consulter le dossier au Service de l'Urbanisme, rue Vankeerberghen, 14. Ce service est ouvert au public tous les jours ouvrables entre 8h et 12h30 **uniquement sur rendez-vous via le 085/21 78 21.**

Comment puis-je réagir si je m'oppose au projet ou si j'ai des remarques à formuler ?

Si j'ai des réclamations j'ai le droit de les soumettre par écrit au Service Urbanisme dans les délais et selon la procédure qui est indiquée sur l'affiche. **Ces réclamations permettront d'alimenter la réflexion de l'autorité compétente lors de son processus de décision.**

Puis-je introduire un recours si la décision ne me convient pas ?

Oui, un recours peut être introduit contre les décisions des autorités compétentes (collège communal ou fonctionnaire délégué). **Ce recours devra être envoyé à l'administration désignée**, par recommandé avec accusé de réception, à l'aide d'un formulaire déterminé.

Liens utiles : <https://territoire.wallonie.be/> - www.wallonie.be/fr/demarches/ (introduire un recours contre une décision relative à un permis d'urbanisme, d'urbanisation ou un certificat d'urbanisme n°2) - <https://geoportail.wallonie.be/>

i Ville de Huy/Urbanisme, 085/21 78 21 - urbanisme@huy.be

www.huy.be > ma-commune > services-communaux > Urbanisme / Aménagement du territoire

Electricité - Tarif bihoraire Changement à partir du 1er JAN '26

Les infos en
détails ici



Le changement concerne les tarifs de distribution d'électricité pour l'ensemble des utilisateurs du réseau basse tension wallon. C'est une première étape vers une adaptation du mode de consommation d'électricité, nécessaire pour répondre aux évolutions du réseau de distribution dans le cadre de la transition énergétique.

Le nouvel horaire sera appliqué de manière identique 7J/7.

- Heures pleines : 7h > 11h et 17h > 22h

- Heures creuses : 11h > 17h et 22h > 7h

i www.cwape.be/node/141#le-bihoraire-change-dhoraire



Collecte de vos différents déchets



Infos, zones/jours
de collectes
(aussi par adresse),
calendrier 2026
en ligne ici

NEW ! Report du jour férié

Si le jour férié tombe un lun ou un mar, la collecte est avancée au sam qui précède // **Si le jour férié tombe un jeu**, la collecte est reportée au sam qui suit.

Prochain report : la collecte du jeu 01 JAN (Nouvel an) est reportée au sam 03 JAN.

Recyparc - Jours de fermeture durant les fêtes

Les recyparcs seront fermés les mer 24 DÉC, jeu 25 DÉC, mer 31 DÉC, jeu 01 JAN.

Les recyparcs sont habituellement ouverts du mar au ven de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, et le sam de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h. Fermeture les dim, lun, jours fériés et les mar consécutifs à un lun férié.

i **Recyparc, chaussée de Dinant, 58 - 085/23 32 17.**

Calendrier 2026 des collectes

Le calendrier Intradel a dû être déposé dans votre boîte aux lettres entre le 01 et le 05 DÉC. ***Si vous ne l'avez pas reçu pour le 05 JAN**, contactez Intradel au 04/240 74 74 ou à l'adresse info@intradel.be (avec votre nom, prénom et adresse postale complète) afin qu'il puisse vous en envoyer un exemplaire.



i www.huy.be > Ma Commune > Services communaux > Environnement > Déchets
VDH, Service environnement, 085/21 78 21 (ext 722 ou 723) - environnement@huy.be

Collecte gratuite des sapins de Noël

La collecte sera désormais assurée par Intradel et non plus par la Ville. Pour faciliter celle-ci, le sapin de Noël ne doit pas dépasser 2 mètres. S'il est trop grand, coupez-le en tronçons de 2 m. Il doit aussi être débarrassé de ses décorations.

Calendrier de la collecte de sapins :

Mer 07 JAN : Zone 1 > Ben/Ahin /Solières/Gives/St-Léonard

Jeu 08 JAN : Zone 3 > Centre-ville

Ven 09 JAN : Zone 2 > Tihange/La Sarte/ toute la rive gauche

Quand & où déposer votre sapin ?

Sur le trottoir, la veille au soir du jour de la collecte.

! Veillez à ne pas entraver la circulation des usagers.

EINDEJAARSACTIE:

**-25%* op kasten
+**

-25%* op werkbladen

L'ÉQUIPE DE DOVY HUY VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE

Dovy Huy

Avenue du Bosquet 30 - tél. 085 51 26 66

OUVERT TOUS LES DIMANCHES

Scannez le code QR, fixez un rendez-vous et recevez une prime de rénovation de 250 € supplémentaire



*Action valable du 01/12/2025 au 31/12/2025 inclus lors de la commande d'une nouvelle cuisine. Non cumulable avec d'autres actions. Conditions > renseignez-vous dans la salle d'exposition de Huy.

Joyeuses Fêtes !



Suivez tous les portraits de nos indépendants hutois sur la page Facebook VisitHuy !

visithuy



Fédération Royale des Commerçants,
Artisans & Indépendants de Huy

Une initiative de la Fédération Royale des Commerçants et Indépendants de Huy



Venez découvrir
les nombreuses idées
gourmandes pour les fêtes
de fin d'année !

**CHOCOLATIER
NEUHAUS HUY**

Rue des Brasseurs, 6
4500 Huy

Tel : 085 / 23 19 31
marinaienco@hotmail.com



Chauffage



Sanitaire

**Vincent
DUBOIS**

Installation - Dépannage - Entretien
Installations solaires thermiques
Aménagements de salles de bain
Pompes à chaleur
Ventilation

0475 / 51.16.95
www.duboisvincent.be



**PROXY
TIHANGE**

**1.300 m2 de produits de qualité,
une équipe toujours
à votre écoute et notre...**



mais aussi...



DÉCOUVREZ TOUT CE QUE HUY A À OFFRIR SUR



Événements • Commerces locaux •
Activités et attractions touristiques

Soutenez nos commerçants
pour vos achats de fin d'année !

www.visithuy.be



**VOTRE
PUBLICITÉ
ICI,**

**DANS LE
HUY MAG !**



- 13.500 boîtes aux lettres hutoises touchées : Une visibilité locale garantie.
- Une version digitale : Diffusée sur les réseaux sociaux et sites internet pour maximiser votre visibilité.
- Avantage pour les membres : Les adhérents de la Fédération des Commerçants et Indépendants de Huy bénéficient de tarifs préférentiels.
- Soutenez le commerce local tout en boostant votre activité.

Réservez votre espace publicitaire dès aujourd'hui !
Contactez-nous au 0495/ 92 89 39
ou par e-mail à commerce@visithuy.be

Découvrez notre large gamme dans votre concession :
Ford Steveny Huy



STEVENY



Ford Steveny Huy

Quai d'Arona 14, 4500 Huy
085.21.48.64

WWW.STEVENY.BE



Ets Malherbe Pascal srl
Portes et Fenêtres
0495/92.54.70
0497/55.58.51

44, Rue Joseph Wauters à 4570 Marchin



ENTREPRISE GÉNÉRALE

MBM
CONSTRUCTION

Christophe **MEREU**

0495 570 809

www.mbmconstruction.be

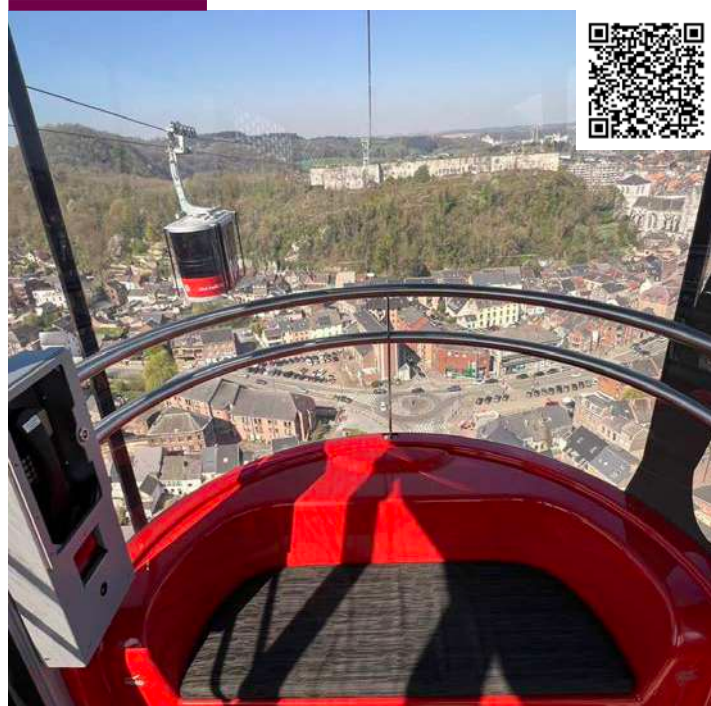


Construction «clé sur porte»
Rénovation & transformation
Maçonnerie en tout genre



i+ Divers

Photo © Téléphérique de Huy



Téléphérique On recrute !

Vous rêvez de décrocher un job hors du commun où chaque jour vous profiterez d'une vue imprenable sur la magnifique ville de Huy ? Vous êtes passionné par l'électromécanique et la gestion de sites touristiques ? La Régie foncière hutoise est à la recherche d'ouvriers qualifiés. Un appel à recrutements de trois collaborateurs (H/F/X) sous contrat à durée indéterminée à temps plein est lancé.

Les postes à pourvoir sont :

1 responsable technique ; 1 responsable technique adjoint ; 1 ouvrier qualifié.

Candidatures à rentrer pour le 18 JAN '26.

i Détails sur www.huy.be/ma-commune/emploi/la-ville-de-huy-recrute/ ou au Service Ressources humaines, personnel@huy.be

Photo © J.S.



La délégation était composée de Jonida Shaljami, présidente du CPAS en charge des jumelages, Luc Mathieu et Florian Rorive, conseillers communaux.

Huy au 107^e anniversaire de l'Armistice à Compiègne



Le 11 NOV une délégation s'est rendue à Compiègne, ville jumelée avec Huy depuis 1959. **C'est à Compiègne, à la Clairière de l'Armistice, le 11 NOV 1918 à 5h15 du matin, qu'est signé l'Armistice entre les Alliés et l'Allemagne.**

Ce lieu emblématique nous rappelle à quel point le devoir de Mémoire et la Paix sont essentiels.

Photo © www.wallonie.be



Bien-être animal en saison hivernale

En cette saison, certains animaux de prairie doivent affronter des conditions climatiques pouvant porter atteinte à leur bien-être. La Zone de Police de Huy **rappelle aux citoyens concernés les précautions qu'il convient de prendre en ces périodes.**

i À découvrir sur www.huy.be/actualites

Fêtes de fin d'année Bureaux & services Horaires

i www.huy.be

Administration communale : ouverte les lun 22, mar 23, lun 29 et mar 30 DÉC 8h-12h30/14h-16h. Horaires spécifiques pour certains services > www.huy.be/ma-commune/services-communaux/horaires. 085/21 78 21 // **Office du Tourisme** : Ouvert tous les jours 10h-17h excepté les 24, 25, 31 DÉC et 01 JAN. 085/21 29 15 – visithuy.be // **Centre culturel** : fermé du 22 DEC au 05 JAN inclus. 085/21 12 06 – centrecultureldehuy.be // **Aquahuy (piscine et wellness)** : fermeture pour entretien du 19 DÉC au 04 JAN inclus. 085/55 91 28 – regiesportivehutoise.be // **Bibli & EPN** : ouverts les mar 23 13h30-19h ; sam 27 8h-14h ; mar 30 DEC 13h30-19h ; sam 03 JAN 8h-14h. 085/23 07 41 – biblio.huy.be

CHRH. Consultations pédiatriques sur RDV à la Polyclinique Mère-Enfant

Depuis le 17 novembre, les consultations pédiatriques de la Polyclinique Mère-Enfant du CHRH ont évolué vers un système sur rendez-vous, pris le jour même. Une nouvelle organisation qui permet d'accueillir chaque enfant dans les meilleures conditions, de limiter les temps d'attente et la promiscuité et d'améliorer la disponibilité des équipes pour chaque famille.

Comment prendre RDV ?

Du lun au ven, entre 8h et 10h30, en appelant le **085/27 24 44**. Le RDV sera fixé dans la matinée. **Une fois fixé présentez-vous 15 min. à l'avance au guichet du Service des Urgences (rue Mottet)** pour l'inscription. Vous serez ensuite orienté vers la Polyclinique Mère-Enfant.

En dehors du créneau de réservation, les enfants nécessitant une prise en charge immédiate sont bien sûr accueillis aux Urgences classiques.



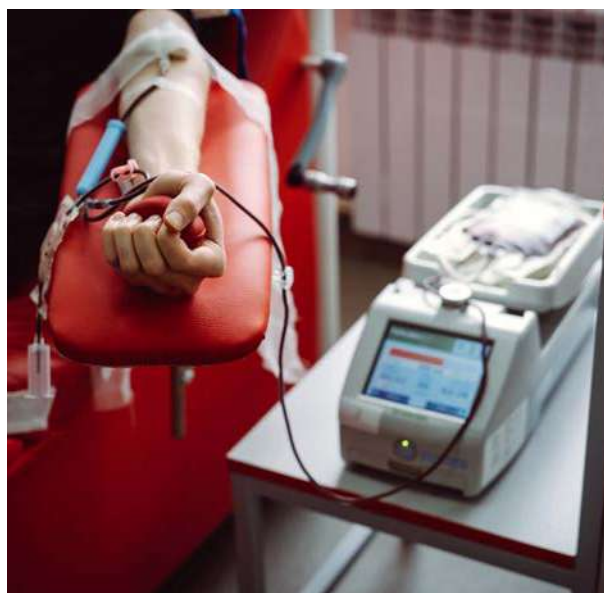
Où donner son sang ou son plasma à Huy ?

Pourquoi donner son sang ? Aucun médicament ne peut se substituer au sang humain ou à ses composants. Or

chaque jour, des centaines de malades ou accidentés ont besoin d'une transfusion pour guérir. Fréquence permise ? 4 dons par an avec un délai de min. 2 mois entre 2 dons.

Pourquoi donner son plasma ? Le plasma est la partie liquide du sang (composée à 90% d'eau) dans laquelle se trouvent des protéines utiles pour traiter certaines maladies de la coagulation, de l'immunité et pour prendre en charge les hémorragies massives. Fréquence permise ? Tous les 15 jours avec un max. de 15 litres par an (19 dons).

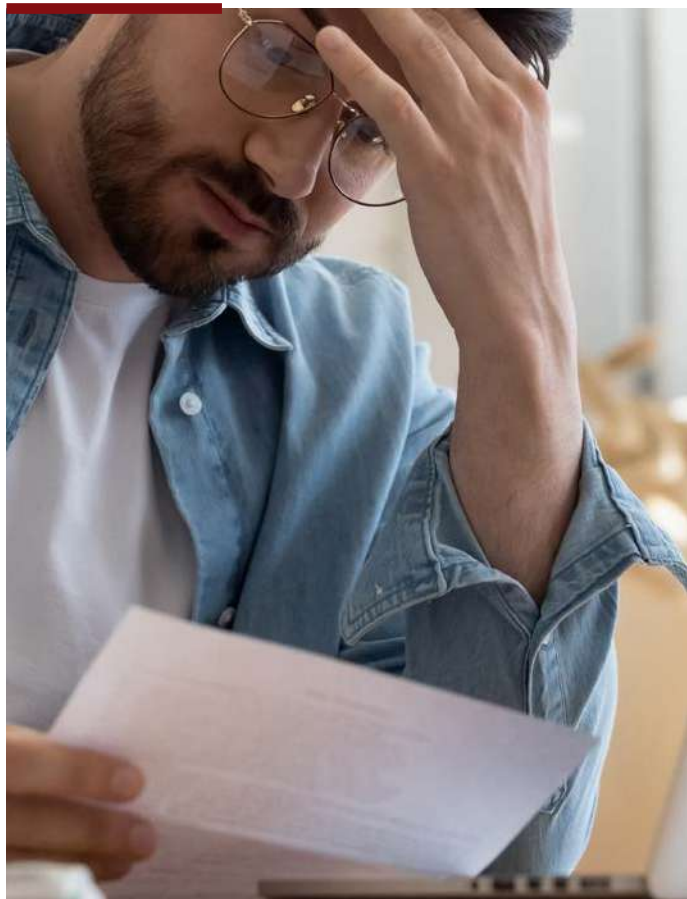
À Huy, les dons (sang/ plasma) ont lieu rue S^{te}-Catherine 1 ; mar 13h-19h30 / mer 9h-13h / jeu 13h-19h30 / ven 13h-19h30. RDV obligatoire : 085/27 75 88 ou www.donneurdesang.be



Où faire sa prise de sang sur la commune ?

Centres du CHRH : Vallée du Hoyoux - Rue S^{te}-Catherine, 109. Lun > Sam // Espace Santé - Rue Neuve, 31. Lun > Ven // Alternative By Médéo - Rue des Augustins, 20 rch 2. Lun > Ven // Polyclinique B (CHRH) - Rue des Trois Ponts . Lun > Ven // Polyclinique Mère-Enfant (CHRH) - Rue des Trois Ponts - Prélèvement pédiatrique sur RDV > 085/27 24 44 (appel 9h-12h).

Autres Centres de prélèvements : Laboratoires Réunis - Av. Albert 1^{er}, 18. Lun > Ven // Laboratoires Réunis - Grand-Route, 75. Lun > Sam // Espace Huy Medic - Chée de Liège, 34. Lun > Sam // Laboratoire Olivier - Av. Albert 1^{er}, 65. Lun > Ven // MédiGives - Chée d'Andenne, 59. Lun > Ven // Catherine Denis - Rue Bonne Espérance, 10 - Lun > Sam sur RDV 0472/46 26 28.



Vos allocations de chômage prennent fin ? Ce que vous devez faire...

Vous venez de recevoir une lettre de l'ONEM vous indiquant la date à laquelle votre allocation de chômage prendra fin ?



Vous avez des questions
concernant cette lettre ?
Contactez l'ONEM, votre syndicat
ou la CAPAC.



Vous avez besoin d'aide
pour **trouver un emploi** ?
Contactez le FOREM.

CPAS - Démarches d'aides Suivez les étapes suivantes



**Vos allocations ont pris fin,
vous êtes sans emploi et
vos revenus sont insuffisants ?**

01. RDV au CPAS de votre commune (obligatoire).
02. Introduisez vous-même la demande.
03. Ne vous rendez pas au CPAS avant votre date d'exclusion effective. Tant que vous percevez encore des allocations de chômage, le CPAS ne peut décider si vous avez droit à un revenu d'intégration sociale.



**Quelles conditions
et quels délais ?**

Afin de déterminer si vous avez droit au Revenu d'Intégration, le CPAS examine ces 6 conditions :
01. Avoir sa résidence habituelle et effective en Belgique / 02. Être majeur ou assimilé / 03. Avoir la nationalité belge ou titre de séjour ouvrant le droit / 04. Ne pas disposer de ressources suffisantes ni pouvoir en obtenir par ses propres moyens / 05. Être disposé à travailler / 06. Avoir épuisé ses autres droits.

Le CPAS rendra sa décision dans les 30 jours calendrier qui suivent la réception de la demande.



Contactez* la permanence sociale
au 085/41 02 30
Lun et ven : 8h30-12h
Mar et jeu : 13h30-16h
ou par mail : info@cpas.huy.be



CPAS de Huy
Rue du Long Thier 35
www.huy.be/cpas/

* à dater de la fin de vos droits au chômage

Commerces

Photo © Colguy

Vos
commerçants
ambulants
présents aussi
les mercredis
24 et 31 DÉC



Marché hebdomadaire Regroupement av. des Ardennes

Depuis le 3 DÉC, les commerçants du marché du mercredi sont regroupés av. des Ardennes. Une mesure prise à l'occasion de la saison hivernale qui vise à améliorer leur confort et celui des clients. **Cette disposition, prévue par le règlement communal, est temporaire.** Atout majeur de l'offre économique locale, le marché compte une petite cinquantaine de commerçants... Le marché se tiendra bien les mer. 24 et 31 DÉC, 8h-13h.

i VDH/Foires & Marchés,
085/21 78 21 - foires.marches@huy.be

Bilan Huy mag 2025 La Fédération des Commerçants précieux partenaire

En 2025, votre magazine communal a poursuivi sa mission première : informer, accompagner et valoriser la vie hutoise. **Huit numéros ont rythmé l'année, chacun offrant 16 pages de contenu 100 % ville.**

Le Huy mag a mis en lumière les actions de sensibilisation menées par les services communaux et partenaires, la solidarité associative, les avancées en mobilité et aménagements, l'offre culturelle pour tous les âges, la vitalité sportive, la mise à l'honneur de Huy et de ses citoyens, ainsi que des informations clés en matière de sécurité, travaux, projets de ville, budget, enseignement, extrascolaire, tourisme, événements majeurs, environnement, commerces, CPAS, CHRH et urbanisme.

Depuis quatre ans, la production, la distribution (bpost) et la gestion publicitaire sont assurées par la Fédération Royale des Commerçants, Artisans et Indépendants de Huy, partenaire précieux qui contribue à la qualité et à la pérennité du magazine. Le contenu « actu-agenda » est conçu, rédigé et mis en page en interne par le Service communication de la Ville.

En 2025, 104.000 exemplaires ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres hutoises et dans de nombreux lieux-clés : hôtels, maisons de repos, Office du Tourisme, Bibli, Centre culturel, Centre Aquahuy... Le Huy mag est aussi disponible en ligne sur www.huy.be. **Merci pour votre fidélité à ce rendez-vous incontournable. RDV en 2026 pour toujours plus d'infos... avec un numéro 100 dès le début d'année, aussi riche que symbolique !**

i Contact Fédé : Laëtitia Labadia, 0495/92 89 39 - commerce@visithuy.be - www.visithuy.be



Commerçants
de Huy, n'hésitez
pas à faire la
promotion de votre
activité via le
Huy mag.

Contenu infos, actus,
& agenda de votre Huy mag

i VDH, Service communication
085/21 78 21 - communication@huy.be

Galette des Rois : opération gourmande

i et liste des boulangeries
participantes sur terres-de-meuse.be

Pour célébrer l'Épiphanie, la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse met à l'honneur les boulangeries artisanales de la région avec l'action « Galette des Rois 2026 ». **À l'achat d'une galette dans les commerces participants, une couronne Terres-de-Meuse est offerte et permet de tenter sa chance pour remporter des activités touristiques, des gourmandises locales et d'autres surprises.** À Huy, « Le Temps d'un Délice » participe à cette opération via ses deux points de vente, rue des Bons-Enfants, 73 et chaussée de Dinant, 4.



Nouveaux commerces...



Déménagé ! Familia
Pharmacie
Place Saint-Séverin, 1/06
085/21 11 53



Déménagé ! Nipponzilla
Librairie Mangas
Rue Sous-le-Château, 4
085/51 20 43



NEW ! Tata Dog
Toilettage pour chiens
Rue Saint-Victor, 10
0470/64 56 12



NEW ! Doggy Dog
Toilettage pour chiens
Rue de la Collégiale, 7
0492/93 38 35



NEW ! Spar
Magasin de proximité
Galerie Batta, 10
02/616 70 32



NEW ! Harsolution
Menuiserie extérieure
Chaussée d'Andenne, 37
0495/90 19 01



NEW ! Iguan Urban
Vêtements dames
Avenue de Batta, 8A
0495/30 34 33



NEW ! TecnoConduite
Auto-école
Galerie Batta, 10/18
085/25 25 35



NEW ! Papillons
Sandwicherie-crêperie
Galerie Batta, 10/27

Plaisirs de Noël

*Profitez des plaisirs de la glisse,
de moments de convivialité
et de découverte jusqu'à la fin des
congés de Noël.*

Tous les samedis :
soirée DJ : 20h>1h
Tous les dimanches :
animations enfants : 14h>18h



Photo © VDH/Service com.



Patinoire de glace & Village Horeca

À FAIRE > 04 JAN

Profitez des plaisirs de la glisse, de moments de convivialité et de découverte jusqu'à la fin des congés de Noël.

Patinoire de glace - Grand-Place

Dim > jeu : 11h-20h30 ; ven & sam : 11h-23h ; 24 & 31/12 : 11h-16h ; 25/12 & 01/01 : 13h-21h. Tarifs : avec loc. patins : 9€ ; 7€ -12 ans ; abon. 90€ ; groupe (min. 6 pers) 7€ ; association 5 €. Sans loc. patins : 7€ ; 5€ -12 ans ; abon. 70€.

Village Horeca - Grand-Place

Dim & jeu : 12h-22h ; ven & sam : 12h-01h ; lun, mar, mer : 15h-22h ; 24 & 31/12 : 12h -16h ; 25/12 & 01/01 : 15h-22h.

Village des Enfants - Place Verte

Lun > dim : 14h-21h ; 24 & 31/12 : 12h-16h ; 25/12 & 01/01 : 14h-21h. Entrée Village : 10 €/enf. - Pass (patinoire + village) : 15 €/enf.

i CGP, 0497/04 79 00 - cgp.locevents@gmail.com

FB Plaisirs de Noël - Huy

Chalet « Le Refuge by Berlioz » - Grand-Place

Menus savoyards. Fermé 24, 25, 31/12 & 01/01

i O'Malley, 0494/61 06 41.

Noël en ville et dans les quartiers



19 > 21 DÉC Marché de Noël

Entrée libre. Ven 17h-23h ; sam 11h-23h ; dim 11h-19h.

Château Springuel, rue de la Motte, 38 // chateauspringuel@gmail.com **FB** Noël au Château

À FAIRE > 03 JAN Marché de Noël

Entrée libre. Mer, ven, sam 10h-18h ; dim 21 DÉC 10h -16h30. Ruche des Artistes, rue Griange, 16 // E. Royen, 0494/61 67 50 **FB** La Ruche des Artistes

À FAIRE > 04 JAN Jeu de piste de Noël

Retrouvez le lutin du Père Noël. Gratuit. Pendant les heures d'ouverture de l'Office du Tourisme. Livret de jeu à retirer sur place ou à télécharger sur visithuy.be

OT, Quai de Namur, 1 // 085/21 29 15 - tourisme@huy.be

28 DÉC Noël au théâtre

« Histoire de la fille qui ne voulait pas être un chien »

Histoire d'une fille et de son père. Dès 8 ans. 8€. À 15h.

Centre culturel, av. Delchambre, 7a // 085/21 12 06 - centrecultureldehuy.be **FB** Centre culturel de Huy

23 DÉC Visite guidée du Musée communal

5 €/pers. (gratuit - 6 ans). À 14h. Sur réservation.

Rue Vankeerberghen, 20 // www.visithuy.be - 085/21 29 15.



5 expos
à l'agenda

À FAIRE > 31 DÉC Une bouffée d'Art

Galerie des Fouarges

Une galerie d'Art éphémère à deux pas de la Grand Place. Plongez dans un univers créatif unique, où se mêlent peintures, sculptures, céramiques et dessins. Artistes : Claire MACA, céramiste ; Marie Françoise DOCK et Alain ROYER, artistes peintres. Accès libre, lun, mer, sam, dim : 11h-18h. ou sur rdv.

i Chantal Struelens, 0498/51 76 41

À VOIR > 08 FÉV Expo Santonale - Collégiale

À VOIR > 06 AVR Expo Marie, c'est son nom ! Collégiale
Gratuit. Mar > dim 10h-16h. 12 JAN > 01 FÉV : le dim.
Collégiale // 0495/64 45 51 - septennalesdehuy.com

À VOIR > 18 JAN Expo Hétérotopies

Entrée libre. Mer et w-e : 14h > 18h.

Galerie Juvénal, place Verte // 085/21 12 06 - centrecultureldehuy.be **FB** Galerie Juvenal

23 > 25 JAN Expo Photo Nurbex

« Sans dessus dessous »

Œuvres de Philippe Soupard montrant de la nudité. Pour public averti. 23 JAN 19h-22h ; 24 JAN 10h-20h ; 25 JAN 10h-18h. Entrée libre.

La Quincaillerie de l'Âme, place du Tilleul, 10 // kreat.ive.evi@gmail.com - 0492/22 11 74.

L'agenda du Bel-Âge

Calendrier 2026 Goûters dansants

14h. Les samedis 03 JAN - 14 FÉV - 07 MARS - 04 AVR - 02 MAI - 06 JUIN - 05 SEP - 03 OCT - 07 NOV - 05 DEC.
École de Huy-Sud, av. du Hoyoux // 0494/36 70 46.

Aussi à l'agenda de cette fin d'année



Slamerie et autres anim. de l'Atelier Rock

08 JAN La Slamerie avec Timotéo Sergoi

23 JAN Fragile + Stonks

24 JAN La Nuit du Rock (concert des élèves de cours d'ensemble)

Atelier Rock, quai Dautrebande, 7 - 0495/46 58 89
www.atelierrock.be **FB** Atelier Rock

10 JAN Les Matins du livre

Mise à l'honneur des lauréat(e)s du Prix Saga qui récompense chaque année un(e) auteur(ice) belge francophone pour un premier roman. À 10h30. Gratuit.

Centre culturel, av. Delchambre, 7a // 085/21 12 06 - centre-cultureldehuy.be (agenda de la saison).

La plaine de jeux indoor du Hall omnisport André Malherbe



22 > 30 DÉC De 3 à 12 ans

Venez profiter des châteaux gonflables et structures ludiques pour un moment d'amusement. Un pop-corn offert à chacun. De 10h à 17h les 22, 23, 24 (jusque 13h), 26, 29, 30 DEC. Cafétéria ouverte pour les accompagnants. PAF : 5€/enf. (paiement uniquement en liquide). Av. de la Croix-Rouge, 4.

i 085/25 50 23 - regiesportivehutoise.be

Votre partenaire financier à Huy

Banque & Assurances

085/53.00.10

9, Quai d'Arona

Bâtiment de l'ancien LIDL

beCbank

Huy

Frédéric
Oger

OGFiduciaire
Comptabilité - Fiscalité

Expert - Comptable
et Fiscal Certifié

📍 Rue du Tige 7D - 4570 Marchin
🌐 www.ogfiduciaire.be
✉ frederic@ogfiduciaire.be
☎ 0495 90 45 24

Qualité - Durabilité - Esthétique

Broers - Bois

Fabricant spécialiste du bois d'extérieur.



Abris de jardin



Abris pour animaux



Portiques pour enfants



Piscines & Terrasses



Nos abris



Nos piscines

10%

de remise sur une fabrication
Broers-Bois en échange de ce bon

1 bon par personne et par commande
Valable jusqu'au 29 février 2025

ACIS
ASBL

Résidence Notre-Dame

Prendre soin de vous est notre priorité !



Maison de repos & Maison de repos et de soins
Court-séjour • Résidence-Services
Centre d'accueil et de soins de jour

Avenue de la Croix-Rouge, 1 - 4500 Huy
Tél.: 085/24.40.50 • notre-dame-huy@acis-asbl.be

Intermarché

HUY



Ouvert 7J/7 de 8h à 19h



Rue des bons-enfants 14z, 4500 Huy



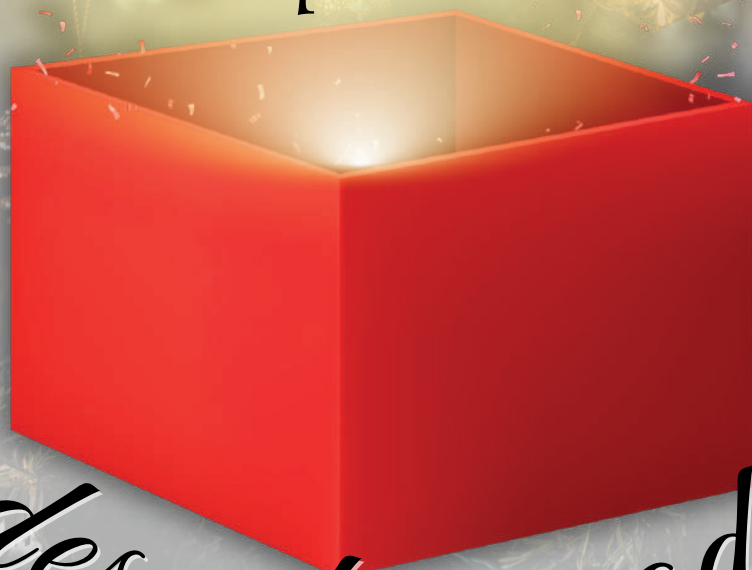
085/25.26.30

Pharmacie DUCHÊNE - COLINET

La magie des fêtes...



dans
votre pharmacie



...et des idées cadeaux